

**PROCURATION**

**Le(a) soussigné(e),**

Personne morale :

Dénomination sociale et forme juridique :	
Siège social :	
Valablement représentée par :	Demeurant à :
1.	
2.	

Personne physique :

Nom :	
Prénoms :	
Domicile :	
Numéro national :	

Titulaire de \_\_\_\_\_ actions en pleine propriété de la société anonyme RENTABILIWEB GROUP, ayant son siège social à 1060 Bruxelles, rue Jourdan 41, et inscrite au registre des personnes morales (Bruxelles) de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0878.265.120 (la "**Société**"),

Désigne comme mandataire(s), chacun agissant seul et avec pouvoir de substitution Thibaut FAURES FUSTEL DE COULANGES et/ou \_\_\_\_\_ aux fins de le (la) représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **jeudi 19 mai 2011 à 15h00** chaussée de La Hulpe 120 à 1000 Bruxelles ou à toute autre assemblée ultérieure ayant le même ordre du jour.

## **A. Pouvoirs du (des) mandataire(s) :**

En vertu de la présente, chaque mandataire dispose des pouvoirs suivants au nom du (de la) soussigné(e):

1. prendre part à l'assemblée générale et, le cas échéant, voter en faveur de son ajournement;
2. prendre part à toute autre assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la première assemblée aurait été prorogée, ajournée ou n'aurait pas été régulièrement convoquée;
3. faire toute proposition sur les points à l'ordre du jour et accepter toute modification aux propositions faites par d'autres actionnaires ou le président de l'assemblée générale à condition que des instructions soient données à cet effet au mandataire, par tout moyen, préalablement à la délibération sur le ou les points concerné(s);
4. voter dans le sens de l'intention de vote indiquée ci-après et, si aucune instruction n'est donnée, voter en faveur de la proposition; et
5. signer tout procès-verbal, liste des présences, registre, acte ou document concernant ce qui précède et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat.

## **B. Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2011 :**

- 1. Examen du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire portant sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010 (comptes statutaires et consolidés)**
- 2. Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010**

Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire approuve les comptes annuels (statutaires et consolidés) clôturés au 31 décembre 2010.

### **3. Affectation des résultats**

Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire décide de distribuer des dividendes et d'affecter les résultats de la manière suivante :

Bénéfice reporté les années antérieures : 346.066,53 EUR

Bénéfice de l'année : 4.961.006,78 EUR

Réserve légale : 265.353,67 EUR

Dividendes : 750.000,00 EUR

- 4. Mandat donné au conseil d'administration pour procéder aux augmentations de capital liées à l'exercice de warrants dans le cadre du capital autorisé. Confirmation du renoncement du Président aux actions gratuites et partage de son allocation de warrants au profit des salariés les plus méritants**

Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire décide de donner mandat au conseil d'administration pour procéder aux augmentations de capital liées à l'exercice de warrants dans le cadre du capital autorisé.

## **5. Décharge des administrateurs et du commissaire**

Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire donne décharge à chacun des administrateurs en fonction durant l'exercice social 2010 et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours dudit exercice.

Administrateurs:

- 5.1. Monsieur Jean-Baptiste DESCROIX-VERNIER, administrateur exécutif
- 5.2. Madame Corinne CHATAL, administrateur exécutif
- 5.3. Monsieur Jean-Marie MESSIER, administrateur non exécutif indépendant
- 5.4. SAINT-GEORGES FINANCE SA, représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Baptiste Descroix-Vernier, administrateur exécutif
- 5.5. Monsieur Thibaut FAURES FUSTEL DE COULANGES, administrateur exécutif;
- 5.6. Monsieur Gilles LIORET, administrateur non exécutif indépendant
- 5.7. Monsieur Eric LICOYS, administrateur non exécutif indépendant

Commissaire:

- 5.8. RSM Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren SC SCRL représentée par Monsieur Jean-François NOBELS

## **6. Renouvellement des mandats d'administrateurs venant à échéance**

Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire renouvèle le mandat des administrateurs suivants pour une durée de 5 ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2016 :

- 6.1. Monsieur Jean-Baptiste DESCROIX-VERNIER, en tant qu'administrateur exécutif;
- 6.2. Madame Corinne CHATAL, en tant qu'administrateur exécutif;
- 6.3. Monsieur Jean-Marie MESSIER, en tant qu'administrateur non exécutif indépendant;
- 6.4. SAINT-GEORGES FINANCE SA, représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Baptiste Descroix-Vernier, en tant qu'administrateur exécutif (Chief Executive Officer);
- 6.5. Monsieur Thibaut FAURES FUSTEL DE COULANGES, en tant qu'administrateur exécutif;
- 6.6. Monsieur Gilles LIORET, en tant qu'administrateur non exécutif indépendant; et
- 6.7. Monsieur Eric LICOYS, en tant qu'administrateur non exécutif indépendant.

## **7. Mandat des commissaires et rémunération**

Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire renouvèle le mandat du commissaire de la société, la société RSM Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren SC SCRL représentée par Monsieur Dupont pour une durée de trois ans et Jean-François NOBELS pour une durée de un ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2014 et l'assemblée générale fixe la rémunération du commissaire à vingt-sept mille euros hors TVA et sujet à indexation.

## 8. Procuration

Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire donne procuration à NautaDutilh pour l'accomplissement des formalités de publicité liées aux décisions prises.

### C. Intentions de vote lors de l'assemblée générale ordinaire :

Le mandataire votera au nom et pour le compte du (de la) soussigné(e) dans le sens suivant :

2. Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010	OUI	NON	ABSTENTION
3. Affectation des résultats Bénéfice reporté les années antérieures : 346.066,53 EUR Bénéfice de l'année : 4.961.006,78 EUR Réserve légale : 265.353,67 EUR Dividendes : 750.000,00 EUR	OUI	NON	ABSTENTION
4. Mandat au conseil d'administration pour procéder aux augmentations de capital liées à l'exercice de warrants dans le cadre du capital autorisé	OUI	NON	ABSTENTION
5.1. Décharge à Monsieur Jean-Baptiste DESCROIX-VERNIER	OUI	NON	ABSTENTION
5.2. Décharge à Madame Corinne CHATAL	OUI	NON	ABSTENTION
5.3. Décharge à Monsieur Jean-Marie MESSIER	OUI	NON	ABSTENTION
5.4. Décharge à SAINT-GEORGES FINANCE SA, représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Baptiste Descroix-Vernier	OUI	NON	ABSTENTION
5.5. Décharge à Monsieur Thibaut FAURES FUSTEL DE COULANGES	OUI	NON	ABSTENTION
5.6. Décharge à Monsieur Gilles LIORET	OUI	NON	ABSTENTION
5.7. Décharge à Monsieur Eric LICOYS	OUI	NON	ABSTENTION
5.8. Décharge à RSM Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren SC SCRL représentée par Monsieur Dupont et Monsieur Jean-François NOBELS	OUI	NON	ABSTENTION
6.1. Renouvellement du mandat d'administrateur exécutif de Monsieur Jean-Baptiste DESCROIX-VERNIER pour 5 ans	OUI	NON	ABSTENTION
6.2. Renouvellement du mandat d'administrateur exécutif de Madame Corinne CHATAL pour 5 ans	OUI	NON	ABSTENTION
6.3. Renouvellement du mandat d'administrateur non exécutif indépendant de Monsieur Jean-Marie MESSIER pour 5 ans	OUI	NON	ABSTENTION
6.4. Renouvellement du mandat d'administrateur exécutif de SAINT-GEORGES FINANCE SA, représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Baptiste	OUI	NON	ABSTENTION

Descroix-Vernier pour 5 ans			
6.5. Renouvellement du mandat d'administrateur exécutif de Monsieur Thibaut FAURES FUSTEL DE COULANGES pour 5 ans	OUI	NON	ABSTENTION
6.6. Renouvellement du mandat d'administrateur non exécutif indépendant de Monsieur Gilles LIORET pour 5 ans	OUI	NON	ABSTENTION
6.7. Renouvellement du mandat d'administrateur non exécutif indépendant de Monsieur Eric LICOYS pour 5 ans	OUI	NON	ABSTENTION
7. Renouvellement de la société RSM Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren SC SCRL représentée par Monsieur Dupont comme Commissaire pour une durée de trois ans et Monsieur Jean-François NOBELS comme co-commissaire pour un an et fixation de la rémunération du commissaire à vingt-sept mille euros hors TVA et sujet à indexation.	OUI	NON	ABSTENTION
8. Procuration à NautaDutilh pour les formalités de publicité	OUI	NON	ABSTENTION

Le point suivant repris à l'ordre du jour ne requière pas de vote : 1

#### **D. Indemnisation des mandataires :**

Le(a) soussigné(e) s'engage par les présentes à indemniser chaque mandataire de tout dommage que celui-ci pourrait encourir en raison de tout acte accompli en exécution de la présente procuration, à la condition toutefois qu'il ait respecté les limites de ses pouvoirs. De plus, le(a) soussigné(e) s'engage à ne demander l'annulation d'aucune des résolutions approuvées par l'un des mandataires et à n'exiger aucune indemnisation de la part d'un mandataire, à la condition toutefois que celui-ci ait respecté les limites de ses pouvoirs.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2011.

(signature)

\_\_\_\_\_

***Prière de parapher chaque page de la procuration et de signer la dernière page***